



Première rencontre nationale du secteur des commissions scolaires du SCFP

ALLONS-Y FORT!

unis • inspirés • gagnants

La première rencontre nationale du secteur des commissions scolaires du SCFP aura lieu du 2 au 4 mars 2009 à Regina, en Saskatchewan.

Cet événement offre une excellente occasion aux membres, aux dirigeants élus et aux membres du personnel de tout le pays de se rassembler pour créer des liens, apprendre les uns des autres et

réfléchir aux nombreux défis et aux multiples victoires de notre secteur.

Des conférenciers, des groupes de discussion, des plénières et des ateliers rendront notre travail intéressant, productif et agréable. L'ordre du jour sera disponible en ligne d'ici la mi-novembre.

Chaque rassemblement du genre consomme de l'énergie, produit des déchets et émet des gaz à effet de serre. Nous avons l'occasion, à cette première rencontre nationale du secteur des commissions scolaires, de donner l'exemple au syndicat en rendant notre activité nationale **plus verte**.

Pour appliquer nos premières mesures écologiques :

- ★ **Inscrivez-vous en ligne** si vous le pouvez. Vous recevrez une confirmation de votre participation par courriel ou par téléphone.

- ★ **Fournissez la documentation nécessaire sur des clés USB** dans la mesure du possible ou, à défaut, **imprimez recto-verso sur du papier recyclé**. Faites des copies papier pour ceux qui ne peuvent pas se prévaloir de l'option clé USB.

- ★ **Apportez votre stylo et votre papier.**
- ★ **Apportez votre tasse à café; une bouteille d'eau réutilisable sera offerte** sur place.

L'inscription en ligne commencera le **10 novembre 2008** à www.scfp.ca. Cliquez sur le logo **ALLONS-Y FORT!** au bas de la page d'accueil du SCFP.

... et vous y trouverez :

1. Un formulaire d'inscription
2. Un formulaire de demande de garde d'enfants
3. Un formulaire d'accès et de services pour les personnes ayant un handicap
4. Les renseignements sur les déplacements, l'hébergement et les dates limites
5. L'ordre du jour de la rencontre

Inscrivez-vous tôt et notez qu'il y a une limite de :

- 2 personnes pour chaque section locale de moins de 100 membres
- 4 personnes pour chaque section locale de plus de 100 membres

L'inscription est gratuite. Les sections locales doivent assumer le coût des libérations, des déplacements, de l'hébergement et des autres frais de leurs délégués. La rencontre se tiendra dans les deux langues officielles.